

19 MARS 1962 : LE CESSEZ-LE-FEU... ou la victoire du FLN

LA COLONISATION, version François HOLLANDE !...

- « *Pendant 132 ans, l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste et brutal. Ce système a un nom, c'est la colonisation, et je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien.* »
- « *Nous les Français, nous sommes des envahisseurs, brutaux et injustes, et nous avons perpétré, sur des innocents opprimés, des massacres...* »
- « *La France est responsable d'une colonisation injuste et brutale ; elle est responsable des massacres d'innocents algériens à Sétif, Guelma et Kenitra* » (François Hollande – Alger, 20 décembre 2012)

...Comble de l'ironie, la visite triomphale de François Hollande à Alger a eu lieu en pleine polémique en France au sujet des appels d'artistes d'origine algérienne à ouvertement "*niquer la France*".

Monsieur le Président, par ces déclarations ineptes, vous avez trahi, injurié, humilié, culpabilisé la France, son peuple, son Histoire ; sali la mémoire de nos soldats, de nos martyrs et attenté à l'honneur de notre pays !

En 1990, Aït-Ahmed, l'un des chefs historiques du FLN, répondait au *Figaro Magazine* : « *Avant ? Vous voulez dire du temps de la colonisation ? Du temps de la France ? Mais c'était le paradis ! Des fleurs, des fruits, des légumes partout, des restaurants. Maintenant nous manquons de tout : de crèches, d'écoles, d'hôpitaux, de dispensaires, mais le parti et la police ont des immeubles neufs... La plus grande misère ici est intellectuelle.* ».

Et il concluait ses propos par cette repentance (justifiée celle-ci) : « *Hélas ! Je reconnais que nous avons commis des erreurs politiques, stratégiques. Il y a eu envers les Pieds-Noirs des fautes inadmissibles, des crimes de guerre envers des civils innocents et dont l'Algérie devra répondre au même titre que la Turquie envers les Arméniens* »

Monsieur le Président, alors qu'un chef du FLN –et non des moindres- a eu le courage de dénoncer les carences et les ignominies commises par les siens, vous avez, à l'inverse, par intérêt économique, complaisance sénile ou sclérose mentale, négligé de dénoncer les actes barbares dont se sont rendus coupables, huit années durant, les maîtres actuels de l'Algérie. Vous avez éclaboussé la France d'une honte que le temps ne suffira pas à effacer et cette tache indélébile ternira à jamais votre honneur et celui de votre gouvernement !

LA V E R I T É, Monsieur Hollande... C'EST CELLE-CI !

Visages lacérés où les yeux manquaient, nez et lèvres tranchés, gorges béantes, corps mutilés, alignement de femmes et d'enfants éventrés, la tête fracassée, le sexe tailladé ; c'était le lot journalier de la terreur... Malheur à ceux qui refusaient d'obéir au FLN ! Un sadisme et une cruauté sans pareil à l'égard de ceux qui aimaient la France...

« *La France a commis un crime : Elle a livré le peuple algérien aux tueurs et aux assassins !* » (Ferhat Abbas (ex-leader du FLN))

« *O croyants, combattez les infidèles qui vous avoisinent, qu'ils trouvent toujours en vous un rude accueil. Sachez que Dieu est avec vous et avec ceux qui le craignent* » (Coran - IX, 124)

Le 27 mai 1956, au douar Zenata (Remchi), deux musulmans, Benmrah Bouhassoun et Beneli Mohamed, sont torturés par les fellaghas. Ils sont décapités à la sape après avoir eu la verge sectionnée et enfoncée dans la bouche.

« C'est pourquoi il est de notre devoir d'éprouver une haine farouche et de la léguer à nos descendants... La haine est le premier sentiment des nations, et le premier jalon dans l'édification des peuples » (A. H. Bakouri)

30 janvier 1956, à Sétif, toute la famille Cruet sera sauvagement assassinée.

« Le facteur initial et fondamental qui doit décider les Français à évacuer et à déguerpir est un climat de terreur permanente et de peur perpétuelle » (Radios Arabes)

Le massacre de Hel Halia, le 20 août 1955, qui anéantit des familles entières, fit cinquante victimes européennes, dont un grand nombre d'enfants qui furent sauvagement mutilés et égorgés.

« Aucune cause ne justifie la mort de l'innocent. Si je peux comprendre le combattant d'une libération, je n'ai que dégoût devant le tueur d'enfants » (Albert CAMUS)

3 mai 1956, trois écoliers européens d'Ain-Beida sont attirés dans un guet-apens par un de leurs petits camarades de classe musulman ; les corps des enfants, martyrisés, lapidés et massacrés, furent retrouvés dans un puits le 23 juin 1956. Les bombes dans les lieux publics ont fait des centaines de petites victimes innocentes...

« Quittez le pays, quittez l'Algérie arabe, avant que l'on ne vous chasse, que l'on ne vous jette dehors comme des bêtes féroces et nuisibles » (Radios Arabes)

1^{er} Mars 1962 – Assassinat de Mme Josette ORTEGA, concierge du stade de la Marsa, à Mers el-Kébir, et de ses deux enfants de 4 et 5 ans. Leurs têtes seront fracassées contre la muraille

« Le cœur de chaque algérien est rempli de haine à l'égard des Français... Chaque algérien est résolu à sacrifier son sang et sa vie pour élever l'étendard de son pays sur le corps des Français » (Radios Arabes)

La famille Barral fut exterminée le 11 mai 1957. Dans une chambre, Josiane, 12 ans, violée avant d'être tuée de trois coups de couteau. Suzy, poignardée. Gérard, 16 ans, pieds et poings liés, égorgé. Madame Barral, égorgée. Monsieur Barral, 55 ans, bâillonné, les mains liées derrière le dos, égorgé avec un raffinement de cruauté. Les enfants seront les principales victimes de cette cruauté comme le démontrent ces taches de sang –qui expliquent ses blessures- sur la robe de cette petite fille de 7 ans. Et il s'est trouvé des Français pour justifier de telles atrocités et soutenir les barbares !...

« Les tortionnaires se ressemblent... Ils appartiennent à la sombre patrie des bourreaux et insultent d'abord à notre espèce avant de salir, au hasard des guerres, le drapeau de leurs victimes » (Pierre Moinot)

Le 29 octobre 1956, des ouvriers musulmans qui, malgré l'interdiction du FLN, se rendaient à leur travail : un chantier des Ponts et Chaussées au douar Béni-Ouarsous, près de Montagnac (Ouest Oranais), sont victimes d'un attentat de la part des rebelles. Voici ce qui reste de deux d'entre eux après que les tortionnaires les eurent dépecés vivants.

« Mes frères, ne tuez pas seulement... mais mutiliez vos ennemis... crevez-leur les yeux, coupez-leur les bras et pendez-lez » (« Ez Zitouna », organe du FLN)

Les massacres collectifs furent innombrables... El-Halia, Ain-Manaa, Wagram, Melouza, entre autres, où plus de 300 personnes furent exécutées le 28 Mai 1957. Villages entiers rayés de la carte. A propos de Melouza, le journal « *Politiken* », de Copenhague, écrira : « **Ces actes sont d'une telle sauvagerie que l'on a peine à croire que leurs auteurs algériens aient atteint un degré d'évolution supérieur à celui d'animaux attirés par l'odeur du sang... Le plaisir de faire souffrir fait partie des rites... »**

La lutte pour l'indépendance de son pays justifie telle de telles atrocités ?

- Et pourtant, en dépit de cette barbarie, c'est l'Algérie qui voudrait condamner la France pour ses « crimes » et traite nos soldats de « criminels de guerre »... avec la complaisance sénile de nos gouvernants

- Et pourtant, il se trouve, en France, deux associations d'A/C gauchisantes : FNACA et ARAC, qui considèrent la date du **19 Mars 1962** (cessez-le-feu) comme une « victoire » et la commémorent, comme telle, reniant, ainsi, le sacrifice de milliers de soldats français...

... Qu'elles se souviennent, en autres tragédies...

18 Mai 1956 : Le massacre de PALESTRO. Une section du 11/9^e R.I.C tombe dans une embuscade. Vingt jeunes soldats appelés sont effroyablement massacrés. Le lieutenant Pierre Poinsignon, commandant la 6^{ème} compagnie de cette même unité venue en renfort, témoignera : « Des cadavres mutilés gisent dans les buissons. Les yeux sont crevés, les corps vidés de leurs entrailles et bourrés de cailloux. Les testicules ont été coupés, et les pieds zébrés de coups de couteaux... »

Ci-dessous, le 18 juillet 1956, dix-neuf militaires tombent dans une embuscade en se rendant au Douar de Sidi-Ghalem où ils étaient invités par des indigènes infiltrés et terrorisés par le FLN. Ils furent tous atrocement mutilés.

- 1^{ère} photo : Soldat français du contingent.

- 2^{ème} : Le médecin Maurice Feignon. Ses tortionnaires l'ont torturé au fer rouge et liquide bouillant, avant de l'égorger.

- 3^{ème} : Chasseur Falourd, du 29^{ème} BCT. Ses tortionnaires ont mis à nu tout le squelette du bras droit en arrachant méthodiquement les chairs frémissantes du poignet à l'épaule.

Monsieur le Président, en rendant hommage, lors de votre visite à Alger à Maurice Audin, militant communiste, traître à son pays en temps de guerre et coupable de haute trahison envers la France, vous avez implicitement honoré la mémoire d'autres félons à l'image de l'aspirant Maillot, Fernand Iveton, Henri Alleg, Maurice Laban, Pierre Vidal-Naquet... Vous avez, ainsi, méprisé le sacrifice de ces jeunes soldats français tombés sous les armes des égorgeurs livrées par ces derniers, sans le moindre mot de compassion à leur égard. Le temps passera, l'oubli viendra... mais jamais assez l'Histoire ne mesurera la portée de votre infamie !...

Les âmes chagrines disent que la conscience se révolte au spectacle de certains crimes. Nous sommes ici en présence du plus monstrueux florilège du crime qui puisse se concevoir. Les images qui représentent les milliers d'êtres humains égorgés, les visages mutilés au couteau, les corps écorchés vivants à coups de canif, les enfants déchiquetés par les bombes, les femmes éventrées, les hommes suspendus encore vivants aux crochets d'abattoir, reculent les limites assignées à l'horreur. Cependant, ces atrocités ne révoltent pas les consciences contre les criminels, mais contre les victimes. Ces milliers d'innocents versés dans la mort servent à apitoyer le monde sur le sort des bourreaux. Le réflexe n'est pas l'indignation devant la sauvagerie du crime, mais la compassion envers les assassins à qui l'on trouve toujours une excuse à leurs actes « désespérés »... Et si les survivants excédés ou terrorisés prennent les armes pour sauver leur vie, dans un geste de défense aussi vieux que les âges –c'est ce qui s'est passé en 1961 et 1962 avec l'avènement de l'OAS-, ils soulèvent contre eux l'unanimité des censeurs.

José CASTANO

e-mail : joseph.castano0508@orange.fr

Article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

"Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit"